

PROMOTION Concours 2016

N° D'ORDRE :

SOUTIEN PACES & APEMK

PRÉPA. PARAMÉDICALE

PRÉPA PARA SOCIALE

## IDENTITÉ

Nom : ..... Prénom : .....  
 Né(e) le : ..... Mail: ..... Tél:.....  
 Adresse : .....  
 Tél. des parents : ..... Tél. perso : .....  
 Profession du père : .....  
 Profession de la mère : .....  
 E-mail : .....et .....

## SCOLARITÉ

Bac : ..... Mention : ..... Année : ..... Option : .....  
 Lycée : ..... Ville : .....  
 Primant (e)       Doublant (e)    Class. Juin 15 : .....  
 Concours déjà présentés : .....  
 Ou soutien ou prépa 13-14 : .....

## MODES DE RÉGLEMENTS

Comptant       Echelonné       Espèces

Je sollicite mon inscription à la formation ci-dessus, dont les frais de ma scolarité s'élèvent à : ..... € Je joins un chèque de 150 € (frais de dossier)

Chèque N°..... Banque .....

Je déclare avoir pris connaissance du document annexe et des conditions générales au verso, me donnant toute précision sur la nature et le contenu des disciplines étudiées.

## MODULE: SOUTIEN PACES OU APEMK 2015

1-  SOUTIEN PACES-  
 Stage + Encad. 1er semestre  
 Stage + Encadrement Annuel  
 Soutien par le WEB

### Options Souhaitées

PHARMACIE     MEDECINE  
 DENTAIRE       SAGE FEMME

### 2- ANNEE PREPA L0 SANTÉ

Option 1 —  Option 2

## OPTION : SOUTIEN APEMK Stage + Encad. 1er semestre

Stage + Encadrement annuel       Soutien par le Web

## MODULE: PRÉPA. CONCOURS PARAMÉDICAUX

S. Infirmier (e) option A  
 S. Infirmier (e) option B  
 Orthoptiste  
 Psychomotricien et Podologie  
 Ergothérapeute + Psycho.+ Po-

Kinésithérapeute  
 Laborantin d'analyses  
 Manipulateur en radio.  
 Technicien Analyse Bio.  
 .....

## MODULE : PRÉPA CONCOURS SOCIAUX

Assistant. Social.     Éducateur J. Enfants     Éducateur spécialisé  
 Moniteur éducateur

Je m'engage à suivre les cours d'EFESUP dans un but personnel, de ne pas divulguer leur contenu (oral ou écrit), ainsi que tout document émanant d'EFESUP à l'école ou sur le site Internet.

Fait à ..... Le .....2015

Signature :

**Réservé à l'école:**

## " CONDITIONS GENERALES "

### **ARTICLE 1 : La Pré inscription.**

La pré inscription à **EFESUP** est possible avant les résultats du Baccalauréat pour retenir une place. L'acompte demandé est non remboursable sauf s'il y a échec au baccalauréat juin 2015.

### **ARTICLE 2 : L'inscription.**

L'inscription, peut ou ne pas faire suite à une pré inscription et obéira aux règles ci-dessous.

Le montant de la prestation d'**EFESUP**, fixé aux Conditions Particulières, sera à régler comptant sauf modalités particulières qui seront alors précisées dans la documentation ou sur le site : [www.perepases-medicine.fr](http://www.perepases-medicine.fr)

Le défaut de paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues à **EFESUP**, de plus, le montant du solde, sera augmenté d'une pénalité de 7 € à titre des frais de rejet.

L'inscription, comme la pré inscription, sera effectuée par l'Étudiant lui-même avec le cautionnement de ses parents si l'étudiant (e) est majeur et par les parents, directement, si l'étudiant est mineur.

### **ARTICLE 3 : Exécution du contrat.**

**EFESUP** s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour assurer à l'Étudiant la préparation qu'il a choisie.

De son côté, l'Étudiant (e) s'engage à ne pas troubler la bonne marche de l'établissement et à respecter l'**assiduité** aux cours et à fournir les efforts qui lui seront demandés.

### **ARTICLE 4 : La résiliation.**

#### **1 - A l'initiative de l'Étudiant(e) :**

La résiliation, à l'initiative de l'Étudiant (e), sera considérée comme un désistement si elle intervient après l'inscription.

Le désistement doit intervenir par lettre adressée sous forme recommandée avec accusé de réception à **EFESUP**, contenant la motivation du désistement.

Le désistement pourra, notamment, être du à un cas fortuit ou à une force majeure (cas d'une maladie nécessitant une hospitalisation de deux mois) empêchant l'Étudiant (e) de suivre son enseignement ou à la réussite à un concours qui interviendrait avant la fin de la formation à **EFESUP** (nous vous demandons donc de nous signaler à la signature du contrat toute inscription qui pourrait vous faire quitter l'établissement avant le terme de la formation).

#### **Après L'inscription:**

-**Avant le début des cours**, toute annulation, pour cause notifiée par lettre recommandée, donne lieu à un remboursement. Toutefois une somme de **150 €** sera retenue comme frais de dossier.

-**Après le début des cours**, de l'année scolaire et si **le désistement se trouve motivé**, (par exemple résultat positive d'un concours signalé à l'inscription) le remboursement est possible. De ce remboursement, sur la base des sommes versées, seront déduits des frais du dossier de **150 €**, plus les frais des services rendus, calculés au prorata temporis mensuel.

-**Après le 15 octobre pour les sociaux et PACES-APEMK et 30 octobre pour les autres formations**), quel qu'en soit le motif, **EFESUP** pourra prétendre au paiement de la totalité de la prestation convenue dans le contrat, comme si l'Étudiant(e) avait suivi la formation **EFESUP**, jusqu'à son terme.

#### **2 - A l'initiative d'EFESUP :**

**EFESUP** se réserve la possibilité de procéder elle-même à la résiliation du contrat, soit dans l'hypothèse où l'Étudiant (e) causerait un trouble vis-à-vis de la bonne marche de l'Établissement ou **s'absenterait d'une façon répétitive et sans raison valable**, soit en raison du défaut de paiement des sommes dues au titre du présent contrat.

Dans tous les cas, une mise en demeure sera adressée par **EFESUP**, qui ne donnera lieu à résiliation effective que faute d'avoir trouvé effet dans le délai d'une semaine, à compter de son envoi sous forme de courrier recommandé avec accusé de réception.

Dans l'hypothèse de l'impayé, **EFESUP** se réserve évidemment la possibilité d'en poursuivre le recouvrement indépendamment de la résiliation du contrat et de l'exclusion de l'Étudiant (e).